



Plan communal de sauvegarde et DICRIM

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Le plan communal de sauvegarde (PCS) a été mis en place sur la commune de Vion durant l'année 2015.

Cette organisation subventionnée par l'union européenne (FEDER) et l'Etat a été réalisée au niveau communal avec l'appui, pour sa conception et sa mise en œuvre, de la société Gérisk.

La présentation au public du PCS ainsi que du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été réalisée par une information, à chaque habitant, au travers du bulletin municipal (N°2 de décembre 2014) ainsi qu'une distribution du document DICRIM avec le bulletin municipal N°3 (Juillet 2015).

Un exercice de simulation de crise a été réalisé sur la commune en Mars 2015, impactant l'ensemble du conseil municipal, et permettant ainsi le rodage de cette nouvelle organisation.

Le maire

Michel DARNAUD